



L'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique est un syndicat mixte qui rassemble 501 communes, 19 communautés de communes, 1 communauté d'agglomération, 50 autres groupements et la Collectivité Européenne d'Alsace.

L'ATIP propose à ses membres un accompagnement technique en aménagement et en urbanisme. Les équipes interviennent en étroite collaboration avec les élus et les services sur l'évolution des documents d'urbanisme. Elles accompagnent les collectivités dans divers domaines : foncier, ZAE, fiscalité de l'urbanisme etc.

Dans ce cadre, l'ATIP recrute un chef de projet aménagement et urbanisme pour compléter son équipe de Saverne.

## Appel à candidatures

### MISSIONS

Sous l'autorité du responsable de territoire, pour le compte des collectivités membres dont il a la charge, et dans le cadre des missions de l'ATIP :

- Il accompagne les collectivités pour le pilotage des études en urbanisme (élaborations ou évolutions de documents d'urbanisme)
- Il réalise et conduit des études dans le cadre de missions d'accompagnement technique en urbanisme et en aménagement
- Il délivre des conseils aux collectivités dans le champ des missions de l'ATIP
- Il contribue à la définition de missions d'études nouvelles à développer et aux missions relevant des projets de territoire
- Il travaille au sein d'une équipe projet constituée pour la mission ou le projet et peut être amené à travailler sous le pilotage fonctionnel d'un directeur de projet, notamment du responsable des démarches transversales.
- Il supervise des études réalisées en régie par l'assistant et le technicien projet
- Il travaille en lien avec les équipes ADS sur l'ensemble de ses dossiers

### ACTIVITÉS PRINCIPALES

#### Le conseil aux collectivités :

- Il assure le conseil aux collectivités en matière d'urbanisme et d'aménagement, de la stratégie foncière à la réalisation (opportunité, qualité, procédures, financement...)
- Il aide la collectivité à définir ses besoins et ses objectifs en amont d'un projet
- Il examine le contexte, identifie les démarches et les procédures pouvant être engagées

#### Pour les missions d'accompagnement technique :

- Il définit la commande et le projet, son calendrier et les moyens mis en place avec la collectivité membre pour l'élaboration de la convention
- Il accompagne la collectivité membre pour le recrutement de prestataires pour l'élaboration du projet
- Il assure le suivi et le bon déroulement du projet en position d'accompagnement technique et il pilote l'équipe projet
- Il associe l'équipe d'instruction du droit du sol aux réflexions en tant que de besoin
- Il assure la qualité des productions internes et externes et des procédures réalisées par l'ATIP
- Il assure le suivi de la convention signée avec la collectivité membre, et en assure la maîtrise du cadencement et les temps prévus

- Il assure un reporting de qualité vers la hiérarchie et en transversalité

#### **Pour les missions réalisées en régie :**

- Il réalise les études et les dossiers correspondant à la convention passée en s'appuyant sur une équipe projet, notamment dossiers de modification de PLU, études de faisabilité, conseil, formalités...

#### **Participation à la vie collective du service et de l'ATIP :**

- Il peut être amené à partager son expérience ou expertise particulière avec le réseau métier (groupes de travail)
- Il contribue à la solidarité interne au territoire et à l'échelle de l'ATIP
- Il peut être amené à intervenir sur un autre territoire
- Il assure la veille juridique à son niveau et il se met à jour des évolutions techniques et juridiques
- Il est force de proposition pour l'amélioration du service rendu
- Par son contact régulier avec les membres, il contribue à l'image de l'ATIP sur le territoire

### **CADRE DES RELATIONS**

- **Relations hiérarchiques** : Responsable de territoire
- **Relations fonctionnelles internes** :
  - Les référents thématiques
  - Les chargés de procédures urbanisme et aménagement
  - La cellule systèmes d'information
  - Le technicien et l'assistant projet
  - Les binômes ADS
  - Tous les agents et services de l'ATIP
- **Relations fonctionnelles externes** :
  - Le public, les élus et différents partenaires et prestataires de service en lien avec les domaines d'opérations concernés.
  - Les services des collectivités membres de l'ATIP

### **SPECIFICITES DU POSTE**

- **Permis obligatoire(s)** : Permis B
- **Habilitation(s) obligatoire(s)** : Non concerné
- **Poste** : A temps complet
- **Déplacements** : Fréquents
- **Réunions en soirée** : Régulières
- **Risques liés au poste** :
  - Déplacements motorisés
  - Travail sur écran (> 4 heures/jour)
- **Résidence administrative** : Saverne

### **PROFIL**

- **Cadres d'emplois cible** : Attaché ou ingénieur
  - **Niveau et domaine d'études** : Bac + 3 et plus dans les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, de l'architecture, de la géographie, du génie civil...
  - **Expérience** : Souhaitée dans le domaine de la planification et de l'aménagement.
-

## COMPETENCES

### Savoirs :

- Expertise dans les domaines de l'urbanisme (planification et aménagement) et de l'environnement
- Connaissance du domaine de l'habitat
- Connaissance de la réglementation des marchés publics
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Powerpoint, Outlook, outil de gestion de projet)

### Savoir-faire :

- Bonne expression écrite et orale
- Capacité à analyser le besoin des demandeurs et développer une relation de qualité
- Capacité à organiser et coordonner des actions de concertation
- Capacité à déléguer et gérer un projet (capacité d'anticipation)
- Qualités d'organisation, de coordination du travail, de méthode et de rigueur
- Capacité à animer des réunions, des groupes de travail transversaux internes ou externes

### Savoir-être :

- Aisance dans l'animation de réunion et le travail en équipe
- Capacité de négociation et de persuasion
- Faire preuve de capacités pédagogiques et relationnelles
- Ecoute, sens du dialogue et des relations humaines
- Faculté d'adaptation, ouverture d'esprit
- Capacité à rendre compte.
- Savoir anticiper les besoins et être réactif
- Savoir faire preuve d'esprit critique et de curiosité
- Savoir faire preuve d'initiative et d'autonomie

Formations métier et tutorat sont assurés à la prise de poste au sein de l'équipe.

Lien vers le site web : [www.atip67.fr](http://www.atip67.fr)

Durée de la mission : poste permanent

Avantages : Régime indemnitaire, CNAS, participation à la protection sociale complémentaire, remboursement 75% abonnement transport domicile-travail.

**Merci d'adresser vos candidatures (CV + lettre de motivation) avant le 30 juin 2025 par mail à l'adresse suivante : [recrutement@atip67.fr](mailto:recrutement@atip67.fr)**